

14ème législature

Question N° : 47789	De M. Jacques Bompard (Non inscrit - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Relations avec le Parlement		Ministère attributaire > Cohésion des territoires
Rubrique > associations	Tête d'analyse > financement	Analyse > association féministe. FIT. subventions. critères.
Question publiée au JO le : 21/01/2014 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 20/05/2014 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, sur les propos tenus par la presse et portant sur le financement de l'État à l'association féministe FIT. Cette association qui ne compterait qu'une trentaine d'adhérents aurait touché un million d'euros de subventions en 2012. Il lui demande s'il est possible d'obtenir le budget de cette association, ses financements et les critères sur lesquels les subventions ont été accordées.